

FICHE 13-13

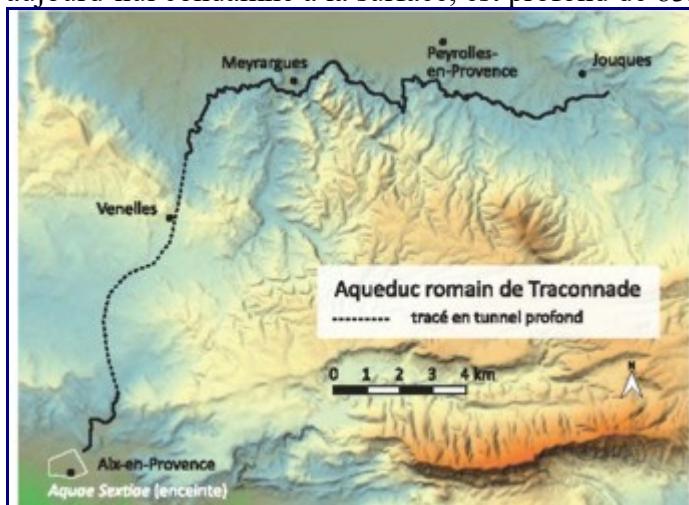
LES CALANQUES DE MEYRARGUES

● Les calanques (alt. 499m)

Toponymie : le mot « **calanque** » a d'abord comme racine indo-européenne **kal**, qui veut dire « pierre ». Le mot ligure a donné en latin le terme **callum**, qui signifie « dureté », apparenté à **culmen**, qui signifie « sommet ».

● Les vestiges hydrauliques

Construit probablement autour du II^e siècle, un **aqueduc** permettait d'alimenter Aix en eaux depuis Jouques. Le passage sur la commune de Meyrargues n'est qu'une petite partie du périple de ce long aqueduc de 31 kms tantôt en mode canal, tantôt en mode aérien et souvent aussi enterré. Car ensuite, après avoir quitté Meyrargues, l'aqueduc va devenir souterrain sur 8,5km, notamment au dessus de la commune de Venelles. C'est une véritable prouesse pour les ouvriers et architectes de l'époque d'avoir réussi à creuser un tel tunnel, parfois jusqu'à 80m sous terre et sur une telle distance. Son tracé précis et les vestiges de ce long tunnel sont toujours mystérieux. Seuls 7 regards auraient existé, mais il n'en reste que 2 connus et non détruits à ce jour, et leur exploration n'a pas permis de descendre jusqu'au tunnel souterrain pour l'explorer. Un de ces puits, aujourd'hui condamné à la surface, est profond de 83m, un autre de 52 m.



Tracé de l'aqueduc restitué par M.Fuhry

Le **canal du Verdon** construit de 1866 à 1875, pour amener l'eau du Verdon à Aix est progressivement abandonné dans les années 1970, au profit du canal de Provence.

● Le camp chinois

Ce site n'abritait pas un camp de travailleurs chinois engagés par la France au cours de la première guerre mondiale mais un camp de travailleurs vietnamiens recrutés par la France entre octobre 1939 et mai 1940. Le 2 mai 1939, alors que les tensions ne cessent de croître en Europe, un décret est signé prévoyant l'engagement de travailleurs coloniaux pour être employés dans les services publics ou exploitations privées travaillant pour les besoins de la Nation. Il est fait appel à des engagés ayant souscrit un contrat ou en cas d'insuffisance à des requis. En fait, ce sont 96% d'entre eux qui furent recrutés de force. Dans chaque village, les familles composées d'au moins 2 enfants mâles âgés d'au moins 18 ans avaient l'obligation d'en mettre un à la disposition de la « mère patrie ». En cas de refus le père de famille devait aller en prison....

● Le **château de Meyrargues**, dont les fondations remontent au IX^e ou X^e siècle, a été réaménagé au XVII^e par la famille d'Albertas. Il a d'abord été transformé en hôtel 4*. Il est aujourd'hui découpé en appartements (livrés en 2018) sous le contrôle des architectes des bâtiments de France et le conservateur des Monuments Historiques. Le parc a été vendu à la commune de Meyrargues.